

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 26 mars 1975

La séance est ouverte à 2 heures.

LA SANCTION ROYALE

[Français]

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'une communication dont voici le texte a été reçue:

Résidence du Gouverneur général,
Ottawa, le 26 mars 1975

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Wishart F. Spence, O.B.E., juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 26 mars à 5 h 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez agréer,
monsieur le président,
l'assurance de ma haute considération.
Le secrétaire administratif
du Gouverneur général,
André Garneau
Brigadier général

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

HOMMAGES AU TRÈS HONORABLE REPRÉSENTANT DE PRINCE-ALBERT À L'OCCASION DE SON 35^e ANNIVERSAIRE DE SERVICE ININTERROMPU

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, c'est aujourd'hui le trente-cinquième anniversaire de l'élection aux Communes du très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker). Je suis persuadé que le très honorable représentant doit être fort déçu de ne pouvoir être présent à la Chambre aujourd'hui. Nous sommes assurément peinés qu'il ne soit pas ici pour le saluer personnellement en cette occasion.

Le très honorable représentant n'est pas ici en raison d'une intervention chirurgicale bénigne qu'il a dû subir, mais nous comptons le revoir bientôt en excellente santé à la Chambre.

Ses réalisations durant ses 35 années de services au Parlement sont bien entendu innombrables. Ses principes humanitaires et ses talents lui ont toujours valu le respect de ses partisans et adversaires à la Chambre.

Au nom de mes collègues et en mon nom personnel, je voudrais féliciter le très honorable représentant en cet anniversaire et lui offrir nos meilleurs vœux ainsi qu'à M^{me} Diefenbaker.

Des voix: Bravo!

● (1410)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la célébration annuelle de cet anniversaire nous apporte, notamment, la joie d'entendre le très honorable représentant nous répondre en parlant de son amour très profond pour le Canada, de son immense confiance dans le Parlement, et de son authentique respect de la monarchie. Nous serons privés de ce plaisir aujourd'hui; je ne le mettrai donc pas au défi de nous entretenir de l'un de ces sujets. Je me réserve le droit de le faire lorsqu'il fêtera ses cinquante ans de service à la Chambre et que nous serons tous deux présents.

Des voix: Bravo!

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, notre leader parlementaire, le député d'Os-hawa-Whitby (M. Broadbent), a proposé que je dise quelques mots au nom de notre parti. Il me l'a demandé parce que j'ai eu l'honneur d'arriver au Parlement quand le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) a été élu député pour la première fois. Mon voisin de gauche, le député de Nainaimo-Cowichan-Les îles (M. Douglas) était déjà ici pour accueillir le très honorable député de Prince-Albert.

C'est un réel exploit que d'avoir servi au Parlement pendant 35 ans. Nous rendons hommage au très honorable représentant, non seulement pour la durée de son service à la Chambre, mais aussi pour ses réalisations. Même s'il n'est pas physiquement avec nous aujourd'hui, il est toujours présent d'une façon ou d'une autre. Nous sommes aussi déçus que lui de ne pas le voir parmi nous en cette occasion. Nous lui souhaitons de recouvrer rapidement la santé. La Chambre voudra sans doute profiter de l'occasion pour souhaiter également à M^{me} Diefenbaker un rétablissement rapide et complet.

Au nom de tous mes collègues, j'offre à John et Olive Diefenbaker nos vœux les plus chaleureux.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, au nom de mon parti je veux me joindre aux porte-parole des autres partis pour féliciter le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker).

Quand nous avons été élus à la Chambre, en 1962, il était premier ministre. Je me souviens très bien qu'il s'est toujours fait le défenseur acharné des droits des parlementaires. Je l'ai admiré à cause de cela, et je pense qu'il a été l'un des principaux défenseurs des droits du Parti Crédit Social du Canada et de ses députés de siéger à la Chambre.

Je lui souhaite un prompt rétablissement et j'espère qu'il viendra continuer sa carrière ici, parce qu'il est encore jeune. Je crois que nous avons beaucoup à apprendre de lui. Les jeunes parlementaires, je pense, pourraient souvent le prendre pour modèle.